



GDON

marseille

MAIRIE DE
St REMY de PROVENCE

24 JAN. 2020

ARRIVEE

N/Réf : DA/DC N°2617/T

V/Réf :

Dossier suivi par : Dominique Arcangioli

Objet : Maladie du chancre coloré du platane
sur la commune de Saint Andiol

Groupeement de Défense Contre les Organismes Nuisibles
des Cultures de Marseille

Parc Bortoli - 2 Chemin du Lancier 13008 Marseille

Tél : 04 91 40 76 27

Mobile : 06 85 09 41 65

Email : leplatane@wanadoo.fr

N° SIRET 414 190 330 00020 N° SIREN 414 190 330

Inscription Registre Départemental N°5446

Mairie de SAINT REMY de PROVENCE
Services Techniques Municipaux
Espaces Verts
Patrimoine arboré

13120 SAINT REMY de PROVENCE

A l'attention de Mr Nicolas DUMAS

Marseille le 18 janvier 2020



Monsieur,

Suite à votre bon de commande N° T1190811, du 25/11/2019 le technicien du GDON a effectué une visite sur les platanes de la Place de la République le 05 décembre 2019 en votre présence.

Après prélèvement et analyse par le LDA13 laboratoire agréé, de l'échantillon prélevé lors de la visite et enregistré sous le numéro 2019PA3P4130 nous vous communiquons les résultats suivants :

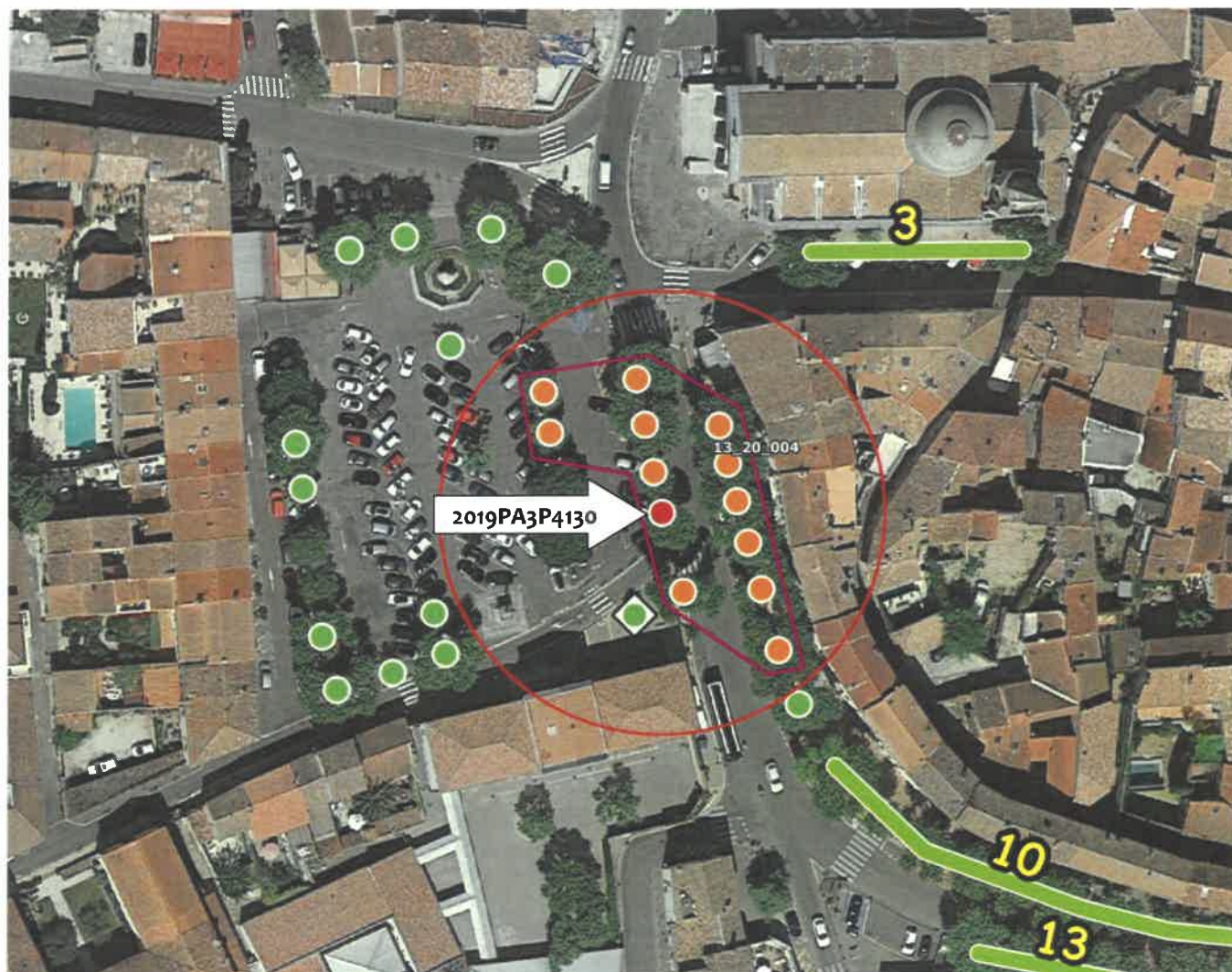
La présence de la maladie du chancre coloré est confirmée sur ce site.

En application de la réglementation en vigueur, **l'arbres malade** (en rouge sur les plans page suivante), et les **12 arbres potentiellement contaminés** se trouvant dans un rayon de 35 mètres avec les arbres malades doivent également être éradiqués (zone infectée, article 4 de l'arrêté national du 22 décembre 2015 paru au J.O le 06 janvier 2016).

A savoir les arbres portés en orange sur les plans de situation pages suivantes.

L'arbre représenté par un point vert entouré d'un losange, est un platane Vallis Clausa, variété résistante au chancre coloré. Cet arbre bien que situé dans la zone infectée peut être conservé.

PLAN DE SITUATION PLACE DELA REPUBLIQUE. (Foyer N°13_20_004)



Les travaux d'abattage concernant le chancre coloré devront être signalés au Service Régional de l'Alimentation (Ministère de l'Agriculture) au moins 10 jours avant leur commencement.

Coordonnées téléphoniques : 04.90.81.11.00

Rappels des mesures prophylactiques concernant le Chancre coloré du platane.

L'homme étant le principal agent disséminateur de la maladie d'un site à l'autre, lors de ces interventions sur ou auprès des platanes, il est donc indispensable de prendre certaines mesures prophylactiques simples afin d'éviter son introduction ou sa dissémination.

A savoir pour l'essentiel :

Lors de travaux de terrassement dans un rayon de 50 mètres autour des platanes.

Avant ouverture des travaux :

- Rincer les engins de terrassement au jet à haute pression.
- Désinfecter leurs parties travaillantes par une pulvérisation abondante de produit phytopharmaceutique fongicide autorisé, ou avec des produits biocides à fonction fongicide, à défaut avec de l'eau de javel à raison d'un berlingot pour 10 litres d'eau.

Pendant les travaux même superficiels :

- Désinfecter leurs parties travaillantes par une pulvérisation abondante de produit phytopharmaceutique fongicide autorisé, ou avec des produits biocides à fonction fongicide, à défaut avec de l'eau de javel à raison d'un berlingot pour 10 litres d'eau.
- Toute racine arrachée sera recoupée et immédiatement désinfectée par badigeon avec un onguent désinfectant fongicide (type Phytoplast).
- Les blessures occasionnées aux racines, au collet ou au tronc, subiront le même traitement.

Lors de l'élagage.

- Ne tailler qu'en hiver.
- Choisir une entreprise commissionnée par le Service Régional de l'Alimentation, liste disponible au 04.90.81.11.00.
- Avant l'ouverture du chantier désinfecter les outils de taille (scies, chaîne de tronçonneuse etc.) par badigeon à l'alcool à brûler.
- Désinfecter les paies de taille supérieures à un diamètre de 5cm par badigeon avec un onguent désinfectant fongicide immédiatement après la coupe.

Vous trouverez ci-joint une facture d'un montant de Deux Cent Cinquante Euros correspondant à cette prestation.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter notre technicien au 06.85.09.41.65, consulter le site de la FREDON/PACA fredonpaca.fr ou nous contacter par mail à l'adresse suivante leplatane@wanadoo.fr

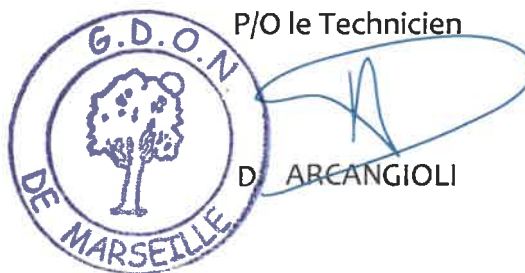
En confirmation de ce courrier vous recevrez d'ici quelques semaines un rapport de visite adressé par la FREDON PACA, ainsi qu'une Notification de Mesures Administratives (NMA) adressée par la DRAAF / SRAL-PACA (Service Régional de l'Alimentation, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt).

Sur ces courriers figureront les Numéros de rapport de visite ainsi que le Numéro de foyer.

Ces deux numéros seront à communiquer à l'entreprise qui réalisera le chantier d'abattage, afin qu'elle obtienne les documents nécessaires à la déclaration préalable de chantier, ainsi que les documents concernant le transport du bois.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du GDON
P/O le Technicien



D. ARCANGIOLI



Agréé par le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, par le Ministère de l'Ecologie

Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône

Sécurité Alimentaire - Hydrologie - Agronomie - Environnement - Biologie Médicale - Biologie vétérinaire
Prévention - Dépistage - Contrôle - Conseil et Formation au service de la Santé et de l'Environnement

Technopôle de Château-Gombert - 29, rue Joliot-Curie - CS60006 - 13455 Marseille cedex 13
Tél. : 04 13 31 90 00 - Fax : 04 13 31 90 14 - lda13@departement13.fr
Siret : 221 300 015 01914



Accréditation N°1-1290
(portée disponible sur www.cofrac.fr)

RAPPORT D'ANALYSES

Origine du prélèvement

PLACE DE LA REPUBLIQUE N°8-SAINT REMY DE
PROVENCE

Date de réception : 06/12/2019

N° échantillon : V.2019.683-2-1

Réf. Client : 2019PA3P4130

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON : PLATANE COPEAUX

T°C de l'échantillon à
réception

: Ambiante

Date de prélèvement

: 05/12/2019

Type de lot : Surveillance

Analysé le

: 09/12/2019

Origine : France

Info. Diverses

: ARCANGIOLI DOMINIQUE

RESULTATS

MYCOLOGIE VEGETALE

Analyse	Méthode	Principe	Résultat
Détection de <i>Ceratocystis platani</i> (agent du chancre coloré du platane)	MOA 015	Piégeage biologique	POSITIF

COMMENTAIRE(S) :

Marseille, le 18/12/2019

Sophie TILIACOS
Chef de service du
Laboratoire de Contrôle
Sanitaire Agronomie et
Environnement